

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 14 (1929)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Paraissant chaque mois. — (Abonnements: 1 fr. 50 par an.)

Impression et Expédition:

IMPR. A. BOVARD-GIDDEY, LAUSANNE.

Rédaction et Administration (adresses, etc.):

BUREAU DE L'UNION, SAINT-GALL.

Extrait des délibérations des Conseils de direction et de surveillance de l'Union des 28 et 29 octobre 1929

1. Toutes les conditions d'admission ayant été remplies, les Caisses suivantes sont admises dans l'Union:

HORW (Lucerne),
LAUTERBRUNNEN (Berne);
STERNENBERG (Zurich);
ROGLISWIL (Lucerne).

Le nombre des nouvelles fondations est de 20 pour 1929. L'Union compte ainsi actuellement 483 Caisses d'épargne et de crédit mutuel.

2. L'approbation est donnée à des demandes de crédits spéciaux, présentées par 18 Caisses affiliées. Ces crédits seront utilisés en majeure partie pour l'octroi d'avances à courts termes aux communes, et pour financer des travaux d'améliorations foncières.

3. Les statuts de la Caisse de pension pour le personnel de l'Union sont étudiés et définitivement adoptés.

4. La Direction de la Caisse Centrale présente le bilan à fin septembre. A cette occasion elle donne également un aperçu général sur la situation actuelle du marché financier et économique. Les relations avec les Caisses affiliées continuent à s'exercer normalement, et le chiffre du bilan de notre Chambre de compensation est en augmentation.

5. Rapport est présenté sur le résultat de révisions partielles effectuées auprès de la Caisse Centrale par des délégations du Comité de direction et du Conseil de surveillance. Les Conseils prennent note avec satisfaction des résultats favorables de ces inspections.

6. L'inventaire et les comptes arrêtés au 15 septembre du Service de fournitures de l'Union sont étudiés et approuvés. Ce Service a pris une extension nouvelle depuis l'an dernier.

Durant l'année, 3192 envois de registres, formulaires, coffrets d'épargne, etc., ont été effectués aux Caisses affiliées, pour une somme de fr. 48,464.80. (Année précédente: 2865 envois, pour fr. 41,848).

7. Le Secrétariat de l'Union rapporte sur les conditions d'impression et d'expédition des bulletins mensuels de l'Union. Le « Raiffeisenbote » tire actuellement à 7,800 exemplaires; quant au « Messenger Raiffeisen », l'organe officiel romand, il compte actuellement 2,400 abonnés.

8. Le Secrétariat de l'Union dépose un projet de « Guide pratique à l'usage des membres des Comités de direction et de surveillance d'une Caisse Raiffeisen ». Ce guide sera définitivement mis au point par une Commission spéciale; il pourra être adressé aux Caisses affiliées au commencement de l'année prochaine.

9. Divers rapports de révision de Caisses affiliées sont mis en discussion. Il est pris note avec satisfaction qu'une Caisse bâloise qui s'était écartée des statuts et principes fondamentaux du système Raiffeisen a décidé de revenir aux statuts normaux afin de pouvoir conserver sa place dans l'Union. Un nouveau caissier a été nommé.

L'Épargne

De la richesse acquise, c'est-à-dire du produit de son travail, de sa fortune, l'homme peut faire trois usages distincts; il peut la consacrer: 1° à l'augmentation de ses loisirs; 2° à l'augmentation de ses jouissances immédiates; 3° à l'épargne.

L'action par laquelle l'homme restreint sa jouissance et met en réserve une partie des fruits de son travail s'appelle l'« épargne », et le résultat de l'épargne c'est le « capital », que l'on peut appeler alors le « frère cadet du travail ».

L'épargne est le seul moyen juste et honnête de constituer le capital.

L'action d'épargner est le plus souvent méritoire et difficile et devient, de ce fait, une vertu souverainement importante. Elle est « méritoire » parce que, pour la réaliser, il faut produire au-delà de ses besoins; or, pour l'immense majorité des hommes, cela exige du travail, de l'effort, des fatigues, des souffrances. Il est vrai de dire, particulièrement de nos paysans, de nos ouvriers, et, plus qu'on ne s'en doute peut-être, des travailleurs

de l'esprit, que l'épargne c'est « du sang », de « la sueur », « des larmes ». L'épargne est aussi une vertu « difficile », parce que, pour la pratiquer, il faut résister aux appétits désordonnés et violents de notre nature déçue et aux mille séductions et sollicitations du dehors.

L'importance de l'épargne pour la société est capitale; elle marque même le degré de civilisation d'un peuple: c'est Léon XIII qui nous l'affirme. Que l'on suppose en effet, une absence totale d'esprit d'épargne: ce sera la paresse, la gourmandise, la débauche, le vol, le crime, la misère individuelle et sociale. Le sens de l'épargne est-il par contre, développé à un haut degré, c'est l'amour du travail, la sobriété, la simplicité, l'aisance, l'ordre et la paix.

L'épargne peut être envisagée sous plusieurs aspects: 1° l'aspect « individuel »: par ses économies, l'homme assure sa subsistance aux jours mauvais; 2° l'aspect « familial », c'est le patrimoine sans lequel la famille n'a point de sécurité, point de stabilité, point de rayonnement; 3° l'aspect « professionnel » et « social »: ce sont les assurances, les instituts de bienfaisance, les fortunes corporatives et nationales. Cette dernière forme de l'épargne est nécessaire pour l'ordre, la paix et la moralité publique.

Où en est notre génération avec le sens et la pratique de l'épargne? On ne saurait nier, certes, que les capitaux en banque se sont prodigieusement accumulés. Mais on constate aussitôt que les comptes-débiteurs ont suivi une ascension parallèle. D'autre part, la propriété immobilière est en grande partie hypothéquée et les charges de l'assistance publique sont de plus en plus lourdes, cependant que les poursuites et les faillites restent pain bénit pour les préposés. Il n'est donc pas téméraire d'affirmer semble-t-il, que notre peuple est loin de posséder la sécurité, l'aisance auxquelles il peut et doit légitimement aspirer, et que les progrès de la science et de l'instruction professionnelle, jointes aux efforts de l'Etat, auraient dû lui apporter. Quelle en est la cause? Il faut faire la part sans

doute de certains facteurs économiques dont la répercussion est douloureuse sur certaines classes populaires. Il faudrait être de parti-pris pour l'ignorer. Cependant on peut faire cette constatation que dans des régions particulièrement favorisées de la nature et du climat il y a moins d'aisance, moins d'épargne que dans d'autres bien moins avantagées. Pourquoi ? Un observateur aura tôt fait de remarquer que cette différence provient essentiellement du sens de l'épargne et du manque d'esprit d'épargne de ses populations. J'ai, au bout de la plume le nom de plusieurs communes dont le témoignage est vraiment typique.

Oui, un vent de gaspillage, d'esprit de jouissance, de sensualisme, souffle sur notre génération et c'est là qu'il faut voir la cause principale de la misère maternelle et morale qui règne dans tant de nos foyers, qui met au cœur de beaucoup de travailleurs — pas de tous — ces sentiments de jalousie, de haine envers ceux qui, plus sages, ont préparé la sécurité du lendemain.

Jeunesse suisse, honneur de tes aïeux, espoir de la Patrie, souche des générations futures, veux-tu être fidèle à ta mission, à la hauteur de ta tâche et de tes responsabilités, reviens aux vertus de sobriété et de simplicité, d'ordre et d'esprit d'épargne de tes ancêtres. Ceux-ci, sois en persuadé, ont vécu dans des temps plus difficiles, avec des moyens plus primitifs et plus précaires et ils t'ont cependant légué un patrimoine qui jusqu'ici a fait ton honneur et ta sécurité, et que tu dois transmettre, embellir et décuplé, à la postérité qui descendra de toi.

Adr. P.

La course à l'argent

Conférence faite aux délégués à l'Assemblée de la Fédération des Caisses de Crédit Mutuel du Jura- Bernois, par M. A. Montavon, curé, directeur de la Fédération.

Au mois de juin passé il a été constaté officiellement que 128 banquiers parisiens étaient sous les verrous... Quel chiffre aurions-nous si nous pouvions connaître le nombre exact des hommes de la finance qui, actuellement, en Europe seulement, méditent, à l'ombre d'une prison, sur les avantages de l'honnêteté ou sur les méfaits de l'argent.

On ne cesse de parler de la recrudescence de la criminalité, de la décomposition sociale, de la dissolution des mœurs; on dénonce la poussée effrayante des habitants de la campagne vers les villes, le fléau de la dépopulation, l'arrivisme aigu de la société contemporaine, la cherté de l'existence, l'excès du luxe, la désertion du foyer, la démoralisation de la femme,

que sais-je encore ? L'affaiblissement du sentiment du devoir, l'abaissement de la conscience publique. — Toutes ces tares, trop réelles, hélas ! qui désagrègent peu à peu les fondements de l'édifice social, sont la résultante immédiate d'un seul mouvement: la course à l'argent.

La perte du sentiment religieux est-elle l'unique cause qui pousse les hommes à rechercher, dans la poursuite incessante du mieux-être, des satisfactions immédiates ? Elle y est assurément pour beaucoup. En tout cas, le fait est là, palpable: la jeunesse d'aujourd'hui est impatiente de vivre sa vie, de la vivre dans la satisfaction de toutes les exigences que dictent les passions.

De là, dérèglement des mœurs, ces confusions de classes, cette recherche de tous les raffinements que procure une civilisation avancée, amollie, où apparaissent tous les symptômes de la décadence morale et de la dégénérescence physique.

Mais pour se procurer ce confortable matériel et cette vie intellectuelle qualifiée de supérieure, ces joies qualifiées d'esthétiques, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Et comme il ne faut pas songer à le demander à l'effort trop lent du travail et de l'économie conjuguées, on se lance dans des entreprises hasardeuses, d'une honnêteté parfois douteuse; ou bien on demande à la spéculation, au jeu de vous fournir tout de suite les sommes nécessaires à la réalisation de ces besoins impérieux.

Et quand le sort n'est pas favorable, adieu les scrupules ! On franchit la fragile barrière qui limite les conventions sociales, et voilà des recrues toutes prêtes pour l'escroquerie, le détournement, le faux, le vol avec effraction et tous les crimes. Voyez ceux qui se commettent, la plupart du temps, par de tous jeunes gens. Examinez les krachs qui se produisent à la Bourse, chez les banquiers, les notaires, les agents d'affaires de toute nature, les malversations qui amènent en Cours d'assises des hommes considérables qu'on croyait au-dessus de tout soupçon; ces grosses réputations qui s'effondrent, ces grands noms qui s'avilissent. De toutes parts, vous entendrez cet aveu : « Ce sont des besoins d'argent qui m'ont conduit là ».

Des besoins d'argent ! Le terme répond admirablement à l'idée. Avoir des besoins d'argent, c'est trop souvent aujourd'hui avoir des passions à satisfaire, une vie dérégulée et dépensière, des vices coûteux à entretenir. Et combien peu échappent à cette obsession incessante, qui fait chavirer les consciences et bouleverse les cerveaux. Les arts les plus nobles, eux-mêmes, la littérature, le théâtre s'aiguilent de plus en plus vers l'unique recher-

che de l'argent libérateur. Trop souvent l'unique souci de l'écrivain est d'écrire le livre qui fera recette, la pièce de théâtre qui attirera la foule, l'unique souci du directeur de théâtre de tenter les passions par des spectacles sensationnels, des exhibitions d'une ardiessie inouïe ou simplement d'une immoralité décourageante.

Tous les moyens sont bons; toutes les fantaisies sont de mise. On remplace le talent par l'audace; le travail par l'astuce; la morale par le cynisme... Parvenir... c'est l'objectif de tous les instants. La volonté de jouir a remplacé l'idéal d'autrefois.

Toutes les faiblesses humaines sont exploitées. On dirait qu'il existe une espèce de syndicat occulte, une sorte de ministère du plaisir dont les différents portefeuilles seraient: le jeu, la spéculation, la mode, le spectacle, la danse, etc., tant il semble y avoir un accord entre tous les dirigeants pour mettre en action toutes les passions de la foule. Celle-ci ne se doute pas qu'elle danse le tango, au bénéfice des professeurs qui prélèvent des prix fabuleux pour leurs leçons. Elle ne se doute pas qu'elle s'habille de robes suggestives, au profit des couturiers qui les lancent. Elle ne se doute pas qu'elle montre des jambes dont la nudité paraît sous la finesse combien fragile des tissus, pour faire la fortune du fabricant. Elle ne se doute pas qu'elle est, en un mot, la proie facile des créateurs de la mode, des organisateurs de spectacles, des tenanciers de maisons de jeu, de plaisir ou d'orgie, qui n'ont jamais trop d'audace quand il s'agit de tendre les appâts où vient se prendre le public, quand il s'agit de prélever sur l'amateur de quoi faire fortune rapidement, alors que la jeunesse, prise du besoin de vivre de plus en plus cette vie fiévreuse, agitée et si creuse du plaisir, ne sait à quelle combinaison se vouer pour trouver à son tour l'argent nécessaire à la satisfaction de ses folies.

C'est la ronde autour du veau d'or.

Le désarroi de la conscience publique est tel que, naturellement, le goût se déforme au milieu de ce tourbillon d'êtres qui cherchent des ivresses et vont jusqu'à s'intoxiquer à l'aide de morphine, de cocaïne ou d'opium, pour trouver dans un oubli complet de soi-même ces paradis artificiels qui réservent de si noirs chagrins.

Ah ! certes, il faut avoir une âme rudement bien trempée, un regard d'acier et une volonté tenaces pour aller son chemin dans la vie moderne, au milieu de tous ces gens qui ont le vertige et de tous ceux qui connaissent le moyen de vous le donner !

Le capitalisme en est arrivé à ce point qu'il gouverne les gouvernements eux-mêmes. C'est le roi du monde. En conséquence, l'usure en est la reine. — Sous prétexte que les abus trop facilement et trop fréquemment s'y glissent, il serait cependant injuste de méconnaître les services précieux et indispensables que rendent, ou que du moins sont appelées à rendre les banques, dans ces sociétés économiquement très développées comme le sont les nôtres. Toutefois la vérité et l'importance de ces services suffisent-elles à expliquer la prospérité que semble accuser l'extraordinaire développement de ce genre de commerce ? Il semble, en effet, que la situation économique générale devrait être d'autant meilleure que le fonctionnement de la banque est plus développé. Or, il ne paraît pas qu'il en aille ainsi. Le commerce de l'argent est prospère puisque les banques se multiplient indéfiniment, ou que, du moins, les grandes banques multiplient sans cesse leurs succursales. Et cependant les crises économiques ne sont nullement atténuées, au contraire. — Ici encore, la passion de l'or, le culte de la richesse, le mépris des grandes lois de justice individuelle de justice sociale, le mépris des considérations de charité et d'intérêt général que proclame la morale chrétienne faussent trop souvent l'action des organisations les plus utiles. — Le mal dont souffre le monde moderne est donc surtout d'ordre moral. — C'est donc, ici encore et ici surtout, c'est la conscience qu'il faut réveiller, remettre sur la forme, soumettre à l'enseignement chrétien, à la morale, de la finance, du commerce et de l'industrie. — Pour réformer la société il faudrait d'abord se réformer soi-même. Il faudrait admettre que l'argent, moyen matériel, soit subordonné au spirituel, c'est-à-dire que l'argent se soumette non à une discipline d'intérêt, mais à une discipline de principe. Le jour où l'argent aura subi cette épreuve, le plus humble peuple en subira le bienfait. On a dit que l'argent est un mauvais maître. Ne serait-il pas juste de dire que l'argent est un serviteur qui a perdu ses maîtres. Qu'on lui redonne des maîtres et il redeviendra excellent serviteur.

Cette discipline de principes en matière d'argent, cette soumission du matériel et du temporel au moral et au spirituel dans le domaine de la finance, seule une institution bancaire à base franchement chrétienne sera à même de la réaliser. Cette institution, Messieurs, nous la possédons à l'heure qu'il est: c'est la Mutualité de crédit appelée Caisse Raiffeisen. Honneur à vous, Monsieur le curé Traber, qui l'avez comprise. Honneur à vous, Messieurs de l'Union, qui, si vil-

lamment, enseignez pratiquement cette doctrine. Honneur à vous, amis délégués de la Suisse entière, qui marchez si généreusement à la suite des chefs du mouvement en réalisant l'idée du mutualisme et de la défense personnelle de vos intérêts dans le domaine du crédit rural avec tant d'enthousiasme, d'idéalisme, de solidarité réciproque, de dévouement et de désintéressement. Quelle belle œuvre de patriotisme vous accomplissez en travaillant à l'émancipation et au bien-être de la classe laborieuse de notre cher pays ! Mieux encore que le présent déjà reconnaissant, l'avenir saura vous rendre hommage. — En moralisant l'argent, l'institution Raiffeisen moralisera une masse d'individus et les rendra plus heureux. On fera de l'argent un bon serviteur en lui rendant de vrais maîtres !

Lorsque autrefois les Papes frappaient monnaie, ils avaient su, en quelque sorte, relever la mission du vil métal en l'employant à faire circuler des devises morales se rapportant surtout à l'emploi de l'argent.

En France, on lisait cette inscription sur la monnaie: « Dieu protège la France » M. Caillaux l'a supprimée. On a voulu empêcher Dieu de sauver la France. Mais on n'a pas empêché le franc de se perdre.

Quand Dieu ne gère plus les finances d'un pays, toujours la faillite est à craindre, sinon toujours dans le domaine de l'argent, en tout cas dans celui de la morale, très souvent dans les deux. Jusqu'à quelle évidence la dernière guerre l'a prouvé. L'expérience aura-t-elle servi ? Hélas !... il ne paraît guère. Et le grand roi Salomon a toujours trop raison quand il dit au livre de l'Ecclésiaste: Pecuniae obediunt omnia. — Tout obéit à l'argent. — Estimons-nous heureux, Messieurs d'être appelés à faire mentir toujours plus cette trop célèbre parole. C'est une sainte croisade que nous poursuivons. Dieu lui-même semble nous approuver, car il faut avouer qu'il nous bénit grandement.

Conférences agricoles dans le Canton de Vaud

Chaque année, le Département de l'Agriculture du canton de Vaud met gratuitement à la disposition des autorités communales, sociétés et syndicats agricoles du canton, une série de conférences sur différentes questions agricoles générales: amélioration des sols, arboriculture, élevage du bétail, aviculture, apiculture, économie ménagère, crédit agricole, etc., etc.

Parmi ces conférences données sous les auspices du Gouvernement vaudois, nous tenons à signaler particulièrement celle de M. H. Blanc, secrétaire agricole à Lausanne, sur ce sujet: « Comment créer une

Caisse de Crédit Mutuel, système Raiffeisen ».

Les Caisses vaudoises et leurs dirigeants seront bien inspirés en cherchant à ce que les syndicats et sociétés des villages voisins qui ne bénéficient pas encore des avantages d'une Caisse mettent à l'étude l'intéressant problème du crédit agricole, en demandant la conférence de M. Blanc. Répondront aussi à cet appel, tous ceux qui en dehors de toute idée préconçue et de tout intérêt personnel mesquin, ont à cœur de soutenir et de fortifier la classe agricole et laborieuse de notre pays, ou qui bénéficiant déjà des avantages d'une Caisse, voudront également que d'autres puissent en profiter.

C'est avec plaisir que nous voyons le Gouvernement vaudois porter une attention particulière à l'importante question du crédit agricole et favoriser la fondation de Caisse de crédit mutuel, système Raiffeisen. A l'époque actuelle de crise agricole, les associations mutuelles de crédit sont appelées à jouer un rôle souverainement utile. Il ne faut perdre aucune occasion de répandre les idées du grand philanthrope Raiffeisen, d'encourager et de soutenir des initiatives tendant à la fondation de nouvelles Caisses. Les demandes de conférences sont à adresser au Département de l'Agriculture, enseignement agricole, à Lausanne.

Les Caisses rurales de crédit considérées comme un moyen pour combattre la famine en Chine

Dans un rapport qui a été adressé au Bureau International du Travail, à Genève, par la Commission internationale pour la lutte contre la famine en Chine, se trouvent de très intéressantes indications sur le travail qui a été accompli là-bas, par le Comité spécial institué pour l'extension des coopératives agricoles de crédit.

La Commission internationale pour la lutte contre la famine en Chine travaille de façon constante pour atténuer les conséquences terribles de la famine. Elle a cherché également à couper le fleau à sa racine, et dans ce but, elle a procédé à une étude approfondie des vrais besoins de la population rurale indigène. Cette analyse a permis de constater que la famine n'est qu'une conséquence directe de l'indigence générale de la population, indigence qui a augmenté encore ensuite du manque de récoltes de ces dernières années.

Mais il faut constater que malgré les crises temporaires les plus fortes et malgré le manque de récoltes, la famine ne pourra se produire que dans un pays où la population entière est déjà ordinairement dans la misère. C'est le cas pour la Chine.

Donc, pour combattre la famine, il faut travailler à améliorer les conditions générales d'existence de la population et il faut faire disparaître petit à petit l'indigence qui règne partout. Le paysan chinois a certes suffisamment de terres; ce qui manque, ce sont des capitaux pour les exploiter rationnellement. Le travail et le crédit sont toujours les facteurs essentiels d'une production plus élevée. Sans capitaux, il n'y a pas possibilité de pouvoir perfectionner les méthodes d'exploitation et d'améliorer les conditions d'existence du paysan chinois. Poussé par le besoin, ce dernier cherche à se procurer de l'argent à n'importe quelles conditions et se met ainsi dans une situation toujours plus précaire. Sous ce régime, et en conséquence des taux scandaleux appliqués par les usuriers, les pauvres deviennent rapidement des miséreux, livrés sans défense au noir fléau de la famine.

Dans ces conditions n'est-il pas évident que le meilleur moyen de diminuer la famine est d'organiser le crédit rural ?

La Commission s'y est déjà effectivement appliquée. Elle a accordé des crédits pour une somme globale de 87,253 dollars. Prêté aux conditions usuelles et au taux en usage dans les différents districts, ce capital aurait produit en trois ans une somme d'intérêt de fr. 94,233,24 dollars. Mais comme la Commission s'est contentée d'un taux de 6 pour cent, elle n'a encaissée que 15,705,54 dollars pour ce laps de temps. Ceci revient à dire que si les paysans chinois avaient dû se procurer ces capitaux auprès des usuriers qui existent dans chaque village, ils auraient dû payer exactement 78 mille 527,70 dollars (fr. 400,000) de plus comme intérêts. Cette différence, dit le rapport, suffirait à nourrir environ 3,000 personnes pendant toute une année, selon le niveau de vie local.

Le travail accompli par la Commission dans le domaine de la coopération et du mutualisme a attiré sur elle l'attention particulière du public et du Gouvernement. L'organisation pour la lutte systématique contre la famine a fait de très gros sacrifices et a créé dans la province de Kwangtung, des coopératives de crédit. Dans les provinces de Kiangsu, Chkiangsu et Chkiang, ces nouvelles organisations sont aussi saluées avec enthousiasme. Des banques rurales ont été organisées et des écoles spéciales ont été ouvertes pour la formation des fondateurs et des dirigeants de coopératives de tous genres. Le Parlement s'occupe également actuellement de la promulgation de lois sur les coopératives.

C'est en juillet 1923 qu'a été constituée, sur l'initiative et avec l'appui de la Com-

mission, la première Société coopérative chinoise de crédit rural. Dès lors, le nombre de ces organisations de crédit a continuellement augmenté. Il y avait 13 Caisses avec 416 membres en janvier 1925; 349 Caisses, avec 7,957 membres en janvier 1927 et en octobre 1928 — date de publication de la dernière statistique, — il y avait déjà 591 Caisses de crédit avec 14,910 membres.

A part quelques rares exceptions, les prêts ne sont effectués qu'en vue du développement de la production. Certaines dépenses ont dû cependant être faites pour des œuvres sociales et d'assistance, afin de libérer le paysan de la griffe des usuriers.

Les Caisses viennent particulièrement en aide à la classe pauvre, c'est-à-dire à celle qui a eu le plus à souffrir de la disette. On s'en rend facilement compte lorsqu'on constate que la plupart des prêts accordés, varient entre 10 à 50 dollars.

Nouvelles de notre mouvement

La première Caisse Raiffeisen dans le canton de Glaris

Depuis longtemps, Neuchâtel, Zoug et Glaris étaient les seuls cantons suisses qui ne possédaient pas de Caisse Raiffeisen sur leur territoire. Or, depuis le premier novembre, le mouvement Raiffeiseniste a pris pied également dans le canton de Glaris, par la fondation d'une Caisse de Crédit Mutuel à NAEFELS, le gros bourg de la vallée de la Linth. L'idée de la coopération dans le domaine du crédit rural était connue depuis longtemps en pays glaronais. Il a donc suffi que quelques citoyens dévoués et courageux prissent l'initiative de convoquer quelques adhérents et de faire donner une conférence sur ce sujet pour que l'idée se réalisât immédiatement par la fondation d'une Caisse. Nous présentons ici nos félicitations à la benjamine des Caisses Raiffeisen Suisses, la première section glaronaise !

Zoug et Neuchâtel restent encore ainsi les seuls cantons suisses qui n'ont pas de Caisse Raiffeisen. L'intérêt croissant que la population agricole porte partout à la cause du crédit mutuel devrait encourager dans ces deux cantons, comme ailleurs, la fondation de Caisses de Crédit Mutuel. A Neuchâtel en particulier, où la population agricole est toujours ouverte à toutes les innovations utiles et a montré à plusieurs reprises qu'elle était mûre pour l'idée de la coopération dans tous les domaines, ces organisations locales de crédit agricole auraient aujourd'hui une place absolument indiquée. Comme c'était le cas à Glaris, la fondation de la première Caisse neuchâteloise ne dépend plus que de l'esprit d'initiative de quelques citoyens qui voudront bien réunir les adhérents et faire donner une conférence sur ce sujet. Qui prendra cette initiative ?

Bibliographie

Pour la Jeunesse, (anciennement *Almanach du Père Girard*), année 1929-1930. Imprimerie H. Butty et Cie, Estavayer-le-Lac. Fr. 1.80.

Cet intéressant ouvrage a été publié sous les auspices de la Société de Secours Mutuels du corps enseignant fribourgeois, et a été rendu obligatoire par le Département de l'Instruction Publique pour les cours complémentaires du canton de Fribourg.

Les sujets traités par ce petit livre sont variés et actuels. Ils ont tous pour but de compléter l'Instruction du jeune homme et de le préparer aux difficultés de la vie pratique. Le manuel contient différents chapitres réservés aux connaissances professionnelles, à la rédaction, à l'arithmétique, à la comptabilité, à la géographie, histoire et instruction civique, au chant et à la gymnastique. Il contient aussi d'excellents morceaux de lecture qui louent la vie en famille, parlent des beautés et des bienfaits du travail et de l'ordre, mettent en garde le jeune homme contre les dangers de la vie moderne et le préparent à son activité de jeune citoyen. Parmi ces morceaux de lecture, nous relevons tout particulièrement un exposé sur la Caisse de Crédit Mutuel, d'après le système Raiffeisen, présenté sous la forme d'un dialogue de très bonne tenue, entre deux paysans. Les Caisses Raiffeisen sont particulièrement recommandées aux jeunes paysans, et sont présentées comme l'institution idéale de crédit pour les milieux ruraux.

Non seulement les jeunes gens astreints aux cours complémentaires, mais chacun lira avec plaisir et avec fruit cet intéressant petit livre.

Bureau Central Service des fournitures

Notre dépôt de registres, formulaires, etc., vient de s'enrichir du nouveau formulaire suivant:

N° 96: Reçu de titres en nantissement.

Afin de diminuer un peu le surcroît de travail qui incombe à notre personnel à la fin de l'année, nous prions instamment MM. les caissiers de bien vouloir commander maintenant déjà auprès du Service de fournitures de l'Union, tous les formulaires et matériel nécessaires pour la clôture des comptes annuels.

Messieurs les Caissiers!

N'oubliez pas qu'un prompt établissement des comptes annuels permettant la fixation de l'assemblée générale pour une date avancée contribue grandement à assurer la considération et la confiance envers votre caisse.

Commencez donc maintenant déjà les travaux préliminaires. Calculez les intérêts, dressez les extraits.

Vous serez ainsi en mesure de mettre le point final à vos comptes au commencement de janvier déjà.

Editeur responsable:

Union Suisse d. Caisses de Crédit Mutuel (système Raiffeisen), St-Gall.